

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

séance du 30 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Béatrice REDON, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Amandine ANDRE (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC),

Secrétaire de séance Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2024-01

VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE DES FONTENELLES

Rapporteur : Madame Angélique STEUNOU, Adjointe en charge de l'Éveil, de la Petite Enfance et de la Vie Scolaire

La Ville de Langueux porte depuis plusieurs mois un projet de renaturation et végétalisation pour les 2 cours de l'école maternelle des Fontenelles. Ce projet s'appuie sur une demande des enseignants de l'école qui ont souhaité entamer une réflexion avec les enfants sur les divers espaces à aménager dans la cour de l'école, et notamment la cour des petites sections.

Un groupe de travail élargi a donc été constitué (Enseignants, ATSEM, Service Enfance Jeunesse, Elus) et un accompagnement du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Côtes d'Armor a été sollicité. Ces rencontres ont permis de mettre en exergue une demande de révision du périmètre initial pour intégrer la cour des moyens/grands à la réflexion, notamment pour la création d'espaces d'ombrage, et l'intégration d'un enjeu fort en termes de désimperméabilisation des espaces et de gestion intégrée des eaux pluviales. En termes de surface, le projet s'étend sur une surface totale de 1 237m² (cour des petits 543 m²/ cour des grands 694 m²).

Les enjeux identifiés dans ce projet sont les suivants :

- Protéger les classes de la surchauffe ;
- Assurer de l'ombrage dans la cour ;
- Créer des espaces plus calmes pour les enfants ;

- Favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement et de la toiture via un travail sur la topographie de la cour, le retrait des enrobés sur 700 m² de surface et la mise en place de structures poreuses ;
- Créer un potager au nord de la cour ;
- Revaloriser l'entrée de l'école par plantation d'arbres de haut jet, la suppression de 2 places de parking et la création de fosses généreuses nécessitant la suppression des bordures pour recueillir les eaux de ruissellement.

Plusieurs esquisses ont été réalisées par les services techniques avant d'aboutir à un avant-projet consolidé et fourni en annexe.

Le montant total de l'opération est estimé à 284 115 € HT sur 3 principaux postes de dépenses :

- La désimperméabilisation : décroustage des enrobés, mise en place d'une nouvelle couche de forme et d'un enrobé drainant ;
- La végétalisation : programme de plantation, création de fosses ;
- Le mobilier : acquisition et pose de mobiliers, réalisation d'un auvent pour limiter l'apport calorifique dans une classe.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Depenses		Recettes		
Nature de la dépense	Montant €HT	Financeurs	Montant sollicité	Taux d'aide
Desimperméabilisation	108 078,00 €	Region Bretagne	42 662,00 €	15%
Plan de végétalisation	127 987,00 €	Agence de l'eau	71 170,00 €	25%
Mobilier	48 350,00 €	Fonds Vert	113 700,00 €	40%
		Autofinancement	56 883,00 €	20%
TOTAL	284 415,00 €	TOTAL	284 415,00 €	

La Ville de Langueux souhaite enfin porter cette démarche sur les autres écoles de la commune : école élémentaire des Fontnelles, école maternelle et élémentaire des Grèves. Cette opération s'inscrit donc dans un programme d'aménagement global sur les 3 prochaines années (2024/2026).

Au vu des éléments exposés, il **vous est proposé** :

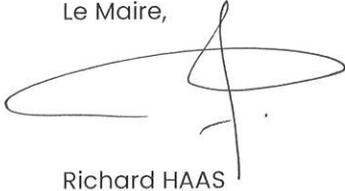
- De valider les éléments de programme relatifs à la renaturation des 2 cours de l'école maternelle des Fontnelles fournis en annexe ;
- De valider le plan de financement de l'opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer les dossiers de financements auprès des financeurs et de signer tout document se rapportant à cette délibération ;

- De communiquer sur ce projet structurant pour la Ville.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 31 janvier 2024

Le Maire,

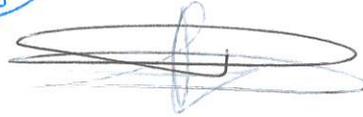


Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,

Malorie MEHEUST





Projet de végétaliser l'école de la Pigeonnière